

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2023
Procès- verbal

Présents : Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, M. MATRAY Bernard, Mme CHERASSE Colette, Mme PERRET Marie-Christine, M. BRAILLON Roger, M. BOURIGAULT Franck, M. CASATI Eric, , Mme LAPINSKA-BOUCHACOURD Anna, Mme PEIRON TRAUB Dominique, M. PEZON Grégory, M. SESSIECQ Jean-Marc, Mme THOMAS Laëtitia.

Excusée : Mme COMOGLIO Annick

Absents : M. BANDURSKI Jean-Pierre, M. DUPERRAY Jean-Baptiste

Date de convocation : 18 septembre 2023

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18h30 à la mairie de Saint-Julien.

M. Jean-Marc SESSIECQ est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

1)Convention avec l'UDAF 69 pour l'accueil de temps d'accompagnement aux usages numériques

Le conseil municipal, à l'unanimité a autorisé Mme le Maire à signer avec l'UDAF 69 et la CAVBS une convention pour l'accueil d'ateliers numériques ouverts à la population. Dix sessions seront proposées entre septembre et décembre 2023. Elles sont ouvertes à tous les habitants du territoire de l'Agglo et gratuites pour les participants. La CAVBS verse une participation de 650€ à l'UDAF au titre de son budget cohésion sociale pour leur organisation. Elles ont lieu les jeudis après-midi de 14h à 16h dans une salle de la mairie mise à disposition gracieusement par la commune.

A ce jour, 7 apprenants sont inscrits, 3 à 5 places sont encore disponibles.

2)Servitude au profit d'Enedis sur la parcelle B136 pour le raccordement du lotissement « Le clos des Bruyères » : autorisation de signature de l'acte notarié

La convention entre la commune et Enedis autorisée par délibération du 18 octobre 2022 pour l'établissement d'une servitude sur la parcelle B136 au profit d'Enedis, aux fins d'y réaliser et installer les ouvrages nécessaires au raccordement du lotissement « Le Clos des Bruyères », doit être réitérée par acte notarié. Le Conseil municipal à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié constitutif de cette servitude et, pour des raisons de commodité, à donner procuration au notaire chargé de l'affaire par la Société Enedis.

3)Rapport d'activité 2022 de la CAVBS

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2022 de la CAVBS. Elle s'attarde plus particulièrement sur le développement économique et les projets lancés en 2022, ainsi que le chantier du PLUih, l'aménagement durable en rappelant les partenariats toujours en cours avec le CAUE, et ALTE69, la création d'un cadastre solaire à disposition du public. Elle aborde également les volets santé avec la création du local santé, la culture ainsi que les finances de l'Agglo.

Le conseil municipal prend acte du rapport qui est consultable sur le site de l'agglo et à la mairie.

Questions diverses

-élaboration du PLUih : un délai supplémentaire vient d'être décidé pour la rédaction et la relecture du règlement. L'adoption du PLUih est repoussée à juin 2024. Une réunion de travail sur les OAP est prévue le 13/10/2023. Tous les conseillers disponibles sont conviés.

-Décision du maire en vertu des compétences déléguées : attribution le 12/06/2023, du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet 3 C d'un montant de 29 750€ HT pour la rénovation énergétique de l'école. 11 candidats avaient remis une offre suite à la consultation.

-Un permis de construire a été déposé pour une maison « témoin » au lotissement le Clos des Bruyères

-La CDPENAF qui doit être consultée pour les projets en zone agricole et naturelle émet des avis défavorables aux demandes de changement de destination empêchant, sous peine d'illégalité, d'accorder les autorisations d'urbanisme visant à créer des logements par cette voie .

-Le site internet va être modifié. Chaque conseiller est invité à faire remonter rapidement à C. Chérasse ses observations.

-Le bulletin municipal est en cours de préparation. Eric Casati indique que davantage de précisions sur les manifestations associatives seraient utiles afin de mieux les annoncer (horaires par exemple). Il faudra sensibiliser les associations sur ce point.

-le fauchage des accotements est en cours

-de dépôts sauvages d'ordures ménagères sont constatés régulièrement au Colombier. Mme le maire déplore ces incivilités à répétition.

-La distribution du colis de Noël est prévue le 16/12/2023 ; Tous les conseillers sont invités à participer.

-la commission scolaire travaille à la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Un appel à candidatures va être lancé en octobre avec pour objectifs des élections courant décembre. Le conseil municipal devra délibérer prochainement pour entériner les modalités de mise en place et de fonctionnement de ce conseil municipal des jeunes. Des commissions seront créées, des élus adultes référents nécessaires.

-un adoucisseur a été installé à la cantine. Il sera prochainement mis en service.

-un escalier est en cours de pose au local technique afin de sécuriser l'accès à la plateforme située au-dessus de l'atelier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 19h32

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc Sessiecq



Le Maire,
Nathalie Pétrozzi-Bédanian,

